

Publication pour consultation de nouvelles exigences de divulgation relativement aux risques climatiques pour les institutions de dépôts.

L'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») publie pour consultation de nouvelles exigences de divulgation relativement aux risques climatiques qui ont pour but de recueillir, directement auprès des institutions de dépôts, des données normalisées sur les émissions et les expositions climatiques.

Ces nouvelles divulgations devront être transmises à l'Autorité par toutes les institutions de dépôts autorisées du Québec visées par la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques*.

Les instructions, les spécifications techniques, les gabarits ainsi que les matrices d'application pour compléter les divulgations sont accessibles sur le site Web de l'Autorité sous la rubrique « [Consultations publiques](#) » à la section « Institutions de dépôts ».

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **24 février 2025**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Soumission des commentaires :

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Pour toute question sur les divulgations :

Chantale Bégin, CPA auditrice
Conseillère experte - Risques financiers
Direction de l'encadrement du capital et des liquidités
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 418 525-0337, poste 4595
Courrier électronique : chantale.begin@lautorite.qc.ca

Le 23 janvier 2025